

Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

Déclaration du groupe de l'UNAF

Placer la France sur une nouvelle trajectoire de développement durable, voir la transition environnementale comme porteuse de potentialités et non comme une contrainte, gagner en souveraineté sur des secteurs industriels stratégiques, voilà la feuille de route que fixe le CESE pour l'avenir avec cet avis.

Dans cette période d'incertitudes profondes, jamais le besoin de confiance n'a été aussi fort, pour favoriser l'acceptabilité sociale des réformes nécessaires. Retrouver confiance en l'économie, nécessite qu'elle soit au service des femmes et des hommes, comme des familles, pour contribuer à leur bien-être, à des projets innovants, à la justice sociale et à l'exigence environnementale. La France dans l'Europe d'aujourd'hui a des atouts et il faut les conforter. Cela suppose aussi de s'appuyer sur les acteurs locaux, et de ne pas écrire la transition écologique par la négative avec de nouvelles interdictions ou de nouveaux impôts. Il faut privilégier la confiance à la contrainte, l'incitation économique à l'alourdissement fiscal, le droit souple à l'étouffement normatif. Des mécanismes de compensation budgétaires, fiscaux ou douaniers doivent prévenir tout risque de perte de pouvoir d'achat pour les familles, et de distorsion de concurrence pour les entreprises.

Le Groupe de l'Unaf retient plus particulièrement les préconisations 1 et 5, et dans le champ de la filière de l'immobilier, les préconisations 14 et 15.

La préconisation 1 reprend une constante dans de nombreux avis du CESE, inscrire le rôle de l'Etat stratège dans le temps pour construire des écosystèmes favorable au développement de secteurs économiques et innovants. La stabilité de la réglementation y apparaît comme centrale pour donner confiance aux acteurs économiques comme aux investisseurs.

Orienter l'épargne des ménages vers des projets de développement durable est également un moyen de financement à encourager et responsabilisant. Mais attention aux produits financiers verts en trompe-l'œil. Il en va là aussi de la crédibilité des actions engagées.

Sur la filière de l'immobilier, ce point est central pour les familles car le logement est le premier poste de dépenses dans leur budget. La rénovation énergétique est un moyen efficace pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre mais aussi de maîtriser les dépenses contraintes pour les familles avec une attention particulière pour celles en précarité énergétique.

La préconisation visant à améliorer le « parcours rénovation » est également importante pour les familles, pour étaler les investissements à faire dans le temps mais à l'appui d'un diagnostic global préalable limitant les imprévus et les aléas de travaux réalisés sans cohérence d'ensemble.

Le Groupe de l'UNAF a voté l'avis.